



RELANCE - AVIS D'INFORMATION TARIFICATION INCITATIVE

Madame, Monsieur,

L'Intercom Bernay Terre de Normandie a décidé de déployer la tarification incitative pour la collecte des déchets sur l'ensemble de son territoire.

A compter du 1^{er} janvier 2024, une phase « test » sera mise en place.

Il est donc indispensable que, pour cette date, l'ensemble de la population dispose de bacs conformes et munis d'un dispositif d'identification (« puce »).

Pour cela, depuis juillet 2022, des enquêteurs sont intervenus pour vous expliquer la démarche, répondre à vos questions, et vérifier avec vous la conformité de vos bacs d'ordures ménagères et de tri.

Nous tenons à remercier tous les usagers ayant déjà été visités par nos enquêteurs pour leur accueil.

Vos bacs ont déjà été pucés ?

Vous n'avez plus rien à faire. Vous pouvez sortir vos bacs en commençant à prendre l'habitude de les sortir uniquement lorsqu'ils sont pleins.

Vous avez besoin d'un nouveau bac ?

Nous vous accueillons à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, dans les locaux situés au 299, rue du Haut des Granges à Bernay, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Des points de retrait sont également mis en place temporairement, jusqu'au 2 février 2024, sur des sites proches de votre domicile :

- à Brionne (27 rue des martyrs) les mercredis sur rendez-vous ;
- à Beaumontel (ZI les coutures) les vendredis sur rendez-vous ;
- à Broglie (Lieu dit Beauvais) les mardis sur rendez-vous.

Vous n'étiez pas présent lors du passage de l'enquêteur, vous ne pouviez pas le recevoir ou votre bac n'est pas encore pucé ?

Le service déchets ménagers se tient à votre disposition au 02 32 43 50 06 (taper 2) pour convenir d'un rendez-vous.

Vous avez besoin d'une carte d'accès pour les futurs points d'apport volontaire ?

Le service déchets ménagers se tient à votre disposition au 02 32 43 50 06 (taper 2) pour vous indiquer la disponibilité des cartes d'accès et valider avec vous son retrait ou son envoi.

**Attention ! Si votre bac n'est pas conforme et pucé,
il ne pourra plus être collecté à partir du 1^{er} janvier 2024.**

Le service déchets ménagers reste à votre écoute pour tous renseignements complémentaires.

Nicolas Gravelle

Président de l'Intercom Bernay
Terres de Normandie

Valéry Beuriot

Vice-Président de l'Intercom Bernay
Terres de Normandie en charge des déchets
ménagers, de l'habitat, de l'aire d'accueil des
gens du voyage et des terrains familiaux locatifs



Mise en place de la nouvelle tarification

Plusieurs étapes

De juillet 2022 à décembre 2023

Enquêtes dans les communes, distribution des bacs, installation des puces

1^{er} janvier 2024

Début de la comptabilisation des levées - période dite « à blanc »

Courant 2024

Consultation du nombre de levées disponible sur l'application dédiée

1^{er} janvier 2025

Début de la comptabilisation réelle des levées

A partir de 2026

Réception des premiers relevés sur la base du nombre de ramassages comptabilisés en 2025

A votre écoute

**Service déchets
ménagers**

**Tél : 02 32 43 50 06
(taper 2)**

Email : dechetsmenagers@bernaynormandie.fr